

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable enquête publique "entrepôts logistiques Champforgeuil"  
(SCCV SP FRANCE N 004)

**De :**

**Date :** 04/12/2023 18:52

**Pour :** pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr

Bonjour,

Par le présent mail, **j'émet un avis défavorable** sur le projet de construction de deux entrepôts logistiques aux Moirots sur la commune de Champforgeuil (entreprise SCCV SP FRANCE N 004).

En effet, le développement du secteur de la logistique marchande est une des grandes causes de la destruction des conditions de vie sur la planète, que ce soit directement (pollutions atmosphériques et émissions de GES des transports de toutes sortes) ou indirectement (participation à la surconsommation et donc à la surproduction).

Concernant le projet en lui-même, il apparaît complètement anachronique d'envisager qu'il puisse être créé en artificialisant 11 ha de terres (contre la « promesse » de ralentir drastiquement la vitesse de destruction au niveau national), sur une zone humide (alors qu'une grande majorité a été détruite ces 50 dernières années), en détruisant de nombreuses animales espèces menacées et/protégées. Pour la faune et le stockage de carbone, il est aberrant de détruire des arbres qui ont déjà au minimum 15 ou 20 ans, alors qu'on sait que ce sont les spécimens les plus âgés qui sont les plus intéressants sur ces deux volets.

L'impact direct sur les habitants de Champforgeuil et des communes avoisinantes semble avoir été minoré (sécurité routière, polluants atmosphériques, bruit) : passage de véhicules légers (voire de poids-lourds malgré les interdictions annoncées) dans les zones habitées, activité des plateformes, perte de l'effet protecteur des boisements en place...

Enfin, l'accès aux informations en dehors des permanences de l'enquête publique (difficilement accessibles pour une personne en activité professionnelle) passe par le site Internet des services de la Préfecture, en version numérique. Il est à noter que :

- le complément à l'avis d'enquête publique mentionnant l'adresse du dossier numérique a été publié le 23/11, soit à plus de la moitié du déroulement de l'enquête,
- le dossier numérique est lourd, complexe dans son architecture. En particulier, les Résumés Non Techniques devraient être directement accessibles au public, dès la racine du dossier, et non pas « cachés » dans plusieurs niveaux de sous-dossiers,
- le Résumé Non Technique de l'étude d'impact (comme l'étude d'impact elle-même) comporte des tableaux de synthèse des enjeux écologiques tronqués, la moitié « droite » de ces tableaux étant manquante, ce qui est très problématique car il s'agit de l'analyse des impacts après les mesures proposées.

Pour ces différentes dernières raisons, il me semble que **le dossier numérique devrait être réorganisé et corrigé, et l'enquête publique prolongée d'une durée d'au moins deux semaines.**

Bien à vous,